



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 AVRIL 2015 à 20h15

Présents : M. TESSIER, Maire,
Mme VANBOXSTAL, Mme ALLAIN, MM.NIGAY, NABONNE,
MM. URCOURT, MARECHALLE, FORGET
Mmes WULLAERT, REGNIER, MENDY

Absents : Mme LEGUENNEC procuration à Mme MENDY
M. BERG procuration à M.TESSIER
Mme MEYDROODT, M. BRIAND

Secrétaire : Mme REGNIER

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'il n'a été prévu aucun changement de pourcentage des taux d'imposition pour l'année 2015 lors de la commission des finances.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de ne pas augmenter les taux et votent ces derniers comme l'année passée à savoir :

Taxe d'habitation	18,40%
Taxe foncière propriétés bâties.....	28,61%
Taxe foncière propriétés non bâties..	67,97%

Le produit attendu fiscal sera de 560 206 euros pour l'année 2015.

SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, votent les subventions versées aux associations pour l'année 2015 comme suit :

- Entente sportive du Thelle	1 800€
- La Récré	500€
- Ercuis Sport	1 000€
- La Gare	250€
- Expression Echange du Thelle	1 000€
- Association Foncière d'Ercuis	4 275€
- Club des Aînés	700€
- La Triplette	900€
- Les anciens Prisonniers	200€

Soit un total de **10 625 €** sur l'article 6574 du Budget primitif 2015

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil Municipal de l'équilibre des dépenses et recettes de fonctionnement ainsi que des dépenses et recettes d'investissement

Fonctionnement

Dépenses 1 090 345,00 €

Recettes 1 090 345,00 €

Investissement

Dépenses 1 773 878,00 €

Recettes 1 773 878,00 €

Quelques programmes d'investissement :

- Travaux de réfection voiries communales (continuité)
- Matériel informatique (augmentation des barrettes pour chaque ordinateur)
- Travaux agencement Mairie

Après en avoir délibéré, les membres du conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour le vote du budget primitif communal 2015.

RENEGOCIATION DE PRET - 630 000 euros

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'il avait demandé au crédit agricole d'examiner la renégociation du prêt de 630 000 euros (début 05/08/2007 fin 05/08/2022)

Montant total actuel de remboursement des intérêts du prêt en fin de financement : 59 065,69€

Taux de 4,60%

Après renégociation : taux accordé de 1,50% soit Montant total de remboursement des intérêts en fin de prêt de financement : 55 378,19€ soit une différence sur échéances de - **3 687,50€** sur l'année soit - **25 812,49€** sur la totalité des échéances restant dues.

Le conseil municipal donne son accord pour la renégociation du prêt et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette opération.

INDEMNITES PERCEPTEUR

Monsieur le Maire explique, conformément aux articles et décrets relatifs aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables chargé des fonctions de receveurs des communes, il est demandé le concours du receveur Municipal de Neuilly-en-Thelle.

L'indemnité de conseil est accordée au taux de 100% par an et est calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983.

Le conseil municipal donne son accord pour l'attribution des indemnités de conseil et budget à Monsieur Erick GOSENT, receveur municipal, au titre de sa gestion sur l'exercice 2014 pour un montant brut de 484,18€.

REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL CONTRACTUEL

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de prendre en compte dans le barème de régime indemnitaire du personnel communal les employés contractuels de la filière technique et administrative. Jusqu'à présent, seuls les employés techniques étaient inclus dans le barème mais du personnel administratif contractuel a travaillé au niveau des dernières élections et doit être rémunéré en heures supplémentaires.

Le conseil Municipal donne son accord pour étendre le régime indemnitaire au personnel technique entretien et espaces verts ainsi qu'au personnel administratif communal.

POINTS SUR LES TRAVAUX

●Monsieur le Maire informe les membres du conseil Municipal de la mise en location des 28 logements locatifs le Mardi 28 avril 2015 .

Les logements en accession à la propriété seront inaugurés en Mai prochain.

●Voiries communales : Monsieur le Maire explique que les finitions des trottoirs sont prévus semaine 17

Lundi 20 avril : entourage des arbres sur le parking

Fin du mois d'avril : prévision fin de chantier

●problème vers le bas de la rue des Roses sur un regard d'eaux pluviales ou passe une servitude. Monsieur le Maire à demandé à la Lyonnaise de s'en occuper, effectuer un curage et faire le nécessaire pour éviter que cela ne se reproduise.

DIVERS

- Soirée choucroute annulée faute de participations.
- Fête communale les 8 - 9 - 10 et 11 mai prochains
- Dates des élections régionales : 6 et 13 décembre 2015.

Fin de séance : 22h25